



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 25 octobre 2018	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1 - 11 : Partiellement nuageux (Temp. : 2 °C)			
<b>État de la piste</b>	Course 1 - 11 : Rapide (Variante 1 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 86/101	
<b>Total des paris mutuels</b>	92 668 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b> Weber, Michael	<b>Juge associé</b> Coles, Sharla	<b>Juge associé</b> Frenette, Ben
---	--------------------------------------	--------------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Le problème d'eau chaude dans l'écurie de prélèvement a été corrigé.

#### Courses :

- Marc Bélanger est retiré d'une course comme conducteur.
- On a examiné les bris du n° 2 « YC Easy » (Carl Duguay), arrivé en quatrième position, concernant de la CAJO 22.27 (règle du bris); aucune violation. Rien à signaler.
  - Rien à signaler.
  - Le n° 2 « Lestenpercent » connaît un bris d'équipement (entraves de trot), puis un bris d'allure après le poteau des trois quarts de mille. Rien à signaler.
  - Rien à signaler.
  - Rien à signaler.
  - Enquête sur le n° 8 « Rocky Boy » (Jacques Beaudoin), arrivé en troisième position, et le n° 3 « Stellas Boy » (Gary McDonald), arrivé en septième position,

concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (sortir de la piste). Après le poteau du quart de mille, le n° 8 a frappé un pylône, puis est allé à l'intérieur du pylône suivant; aucun avantage, donc aucune violation. Le n° 3 est effectivement allé à l'intérieur de quatre pylônes consécutifs avant le poteau du demi-mille; il est arrivé en septième position et s'est placé huitième; règle de la CAJO 18.08.02 (b).

Vidéo : <https://youtu.be/tVwQr92AL5M>

Le conducteur Gary McDonald se rendra dans le bureau des juges pour un examen concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (b). Le conducteur Jacques Beaudoin est mis en garde concernant la règle de la CAJO 22.05.02 (k) ne pas conserver une vitesse comparable à celle de sa classe (28<sup>1</sup> 100 129<sup>2</sup> 200<sup>1</sup>). Rien à signaler.

7. Enquête sur le n° 6 « Best to Hurst » (Gary McDonald), arrivé en quatrième position, concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (sortie de piste) après le poteau du demi-mille; le n° 6 a bien frappé deux pylônes et est allé à l'intérieur de deux pylônes consécutifs; le n° 6 a été dépassé par le n° 3 au fil et a terminé en quatrième, mais s'est placé en cinquième position; règle de la CAJO 18.08.02 (a).

Vidéo : <https://youtu.be/Z6dvQ38y0o8>

Le conducteur Gary McDonald se rendra dans le bureau des juges pour un examen concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (a). Rien à signaler.

8. Le n° 4 « Aaron Steel » a un équipement brisé (tige de tête). La conductrice Mélanie Ploude a affirmé que c'était arrivé après le départ dans le premier virage. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest. Objection du n° 5 « Ill Bea Star Too » (Matt Harvey) contre le n° 7 « OK Diablo » (Guy Gagnon) dans le droit concernant une éventuelle interférence. M. Harvey a affirmé que le n° 5 l'a empêché d'avancer dans le droit, mais la vidéo le contredit. Objection rejetée. Rien à signaler.

Vidéo : [https://youtu.be/7c9\\_xg1AZrY](https://youtu.be/7c9_xg1AZrY)

Réclamations :

- 7 : Le n° 7 « Crocodile Canyon » (une réclamation) pour 7 000 \$ par Gary McDonald (entraîneur G. McDonald).
- 7 : le n° 7 « Waltzking Hanover » (deux réclamations) pour 10 000 \$ par Les Écuries GLG et Ferme TAG (entraîneur Gérard Demers).
- 10 : le n° 5 « Dawn Shooter » (une réclamation) pour 15 000 \$ par Les Écuries GLD et Ferme TAG (entraîneur Gérard Demers).